



Déclaration de Friedrichshafen

Description

Une alliance aéromodéliste européenne

Finesse + est depuis sa création fermement engagée dans une démarche de coopération et d'échanges avec les organisations aéromodélistes européennes.

En effet, face aux menaces qui pèsent sur notre loisir, nous avons toujours pensé qu'une des solutions se trouvait dans une union des aéromodélistes allant au-delà des frontières.

Durant la phase de travail sur la réglementation européenne, nous avons noué des liens étroits avec d'autres organisations afin de protéger nos intérêts face à l'offensive visant à nous cantonner dans des zones restreintes. Adieu la liberté de pratique qui était la règle jusqu'alors, nous avons dû batailler ferme afin de préserver nos droits. Notre action a permis à l'aéromodélisme européen de disposer de définitions officielles, et ainsi bénéficier de dérogations permettant d'assurer son avenir, au moins sur le papier.

Nous constatons qu'au-delà des déclarations de bonnes intentions, les autorités nationales ne prennent pas ou insuffisamment de mesures d'application en rapport avec l'esprit du texte, à savoir assurer la pérennité de notre activité et une transition en douceur vers le nouveau régime réglementaire européen.

Cette absence de volonté est dangereuse. En effet, elle ouvre la voie à un cantonnement de l'aéromodélisme à des zones dédiées, mais surtout à un accès payant à l'espace aérien quand nous voudrions en sortir.

Le vol de pente, une discipline menacée

La discipline la plus menacée par cette dérive est naturellement le vol de pente.

En effet, en fonction des Etats membres, les différences de traitement sont flagrantes. Pour la France,

la balise induit une inégalité entre pilotes basée sur l'appartenance à une association. Pour d'autres pays européens, ce sont des accès à l'espace aérien qui sont désormais gérés par des sociétés privées contre redevance.

Notre déclaration commune

C'est en faisant ce constat, qu'avec nos partenaires européens, [IG-HangFlug](#) et la [DMFV](#), 1ere organisation aéromodéliste européenne, nous avons décidé de prendre une position commune dénonçant ce que nous considérons comme des dérives et rappeler à nos Etats respectifs leurs obligations envers l'aéromodélisme.

C'est la première fois qu'un tel document, exprimant une position supranationale voit le jour. Nous pouvons donc parler d'un moment historique pour l'aéromodélisme européen.

Retrouvez notre déclaration commune dans les langues suivantes :

En Français

[Télécharger PDF](#)

Auf Deutsch

[PDF Herunterladen](#)

In English

[Download PDF](#)